**Objet : Demande de revalorisation salariale – Inégalité de traitement en fin de carrière indiciaire**

Monsieur le Directeur Général,

Salarié(e) de [nom de l’établissement / service] depuis [nombre d’années], je me permets de vous adresser ce courrier afin de vous faire part d’une situation d’injustice qui affecte un nombre croissant de professionnels au sein de notre association.

En effet, plusieurs salariés – dont moi-même – ont atteint le dernier échelon de leur grille indiciaire, conformément aux dispositions de la Convention Collective 66. Cela signifie concrètement que, sauf changement de poste, notre rémunération n’évoluera plus, malgré les années d’ancienneté supplémentaires, l’expérience acquise, les responsabilités assumées, et l’engagement toujours constant dans nos missions.

Je constate toutefois que certains professionnels, notamment les masseurs-kinésithérapeutes, ont bénéficié d’un effort particulier de la part de l’association leur permettant de continuer à progresser malgré la fin de leur avancement automatique. Cette reconnaissance salariale, bien que légitime, n’a pas été étendue aux autres catégories de salariés se trouvant dans une situation similaire, créant ainsi une forme de traitement inégalitaire et discriminatoire.

Cette situation est source de frustration et de démotivation pour les professionnels concernés, qui se sentent laissés pour compte, alors même qu’ils contribuent pleinement au bon fonctionnement de l’établissement et à la qualité de l’accompagnement des usagers. Elle soulève également une question de justice sociale : pourquoi certains métiers bénéficient-ils d’une reconnaissance salariale continue, et pas d’autres, pourtant tout aussi investis ?

Aussi, je sollicite de votre part :

* La reconnaissance de cette inégalité de traitement et la mise en place de mesures permettant de rétablir une équité salariale entre les différentes professions ;
* La possibilité d’envisager des mesures internes de revalorisation pour les salariés concernés, à l’image de ce qui a été fait pour les kinés.

Je reste bien entendu à votre disposition pour échanger de vive voix sur cette situation et vous remercie par avance de l’attention que vous voudrez bien porter à cette démarche.

Dans l’attente de votre réponse, je vous prie d’agréer, Monsieur le Directeur Général, l’expression de ma considération distinguée.

**[Signature]**